

# Gratifications et bons points à Pellegrin, Bailly, Lartigue, Broudou, etc.

Le 23 juin 1770 - Desroches au ministre

---

Un document du Service Historique de la Défense, département Marine, à Brest. Ms.92, n°50

---

N°79.

A l'Isle de France le 23 juin 1770

Monseigneur,

Dans ma lettre N°28 de cette année, je me suis servi de l'expression commune que je ne donnerais jamais un œuf sans être assuré d'en retirer un bœuf pour l'avantage du service du Roi. J'avais l'honneur de vous annoncer en même temps qu'il était indispensable, et de punir le vice, et d'encourager le zèle. En conséquence, j'ai été assez heureux pour faire cesser les désordres par la seule crainte des châtimens que l'on m'a cru capable d'exercer, comme je le promettais. Mais je ne me suis pas cru pour cela exempt de récompenser la vertu, et certainement la plus pure est de réparer les pertes ou les dépenses occasionnées par le service.

Le Sr Pellegrin est certainement dans le premier cas, et l'on n'a jamais montré une plus grande volonté, ni un plus noble désintéressement. Il a confisqué lui-même 31 Noirs de fraude dans son propre vaisseau. Par sa vigilance infatigable, il a empêché qu'on en embarquât peut-être des centaines, et il a rapporté toujours des traites, médiocres à la vérité par elles-mêmes, mais inouïes depuis que la Marine du Roi est établie dans cette île. Je lui ai accordé une gratification de mille écus, dont j'ai donné tous les reçus, en sorte qu'on ne peut sur cette somme répéter que moi seul.

Le Sr Bailly, écrivain de la Marine, montre dans toutes les occasions autant de désintéressement dans sa partie que le Sr Pellegrin dans la sienne, et il mérite à tous égards que vous ayez la bonté de le faire sous-commissaire, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le demander pour lui. C'est à son activité et à ses soins que nous devons, depuis le départ de M. Chevreau, l'établissement du nouvel hôpital qui sera incessamment un des plus beaux, des mieux entretenus et des plus sains qu'il y ait dans l'univers.

Indépendamment de cela, le Sr Bailly a été constitué en frais extraordinaires pour se déplacer et se porter à ce nouvel hôpital ; je lui ai accordé 2400 livres de gratification.

Le Sr Lartigue, arpenteur du Roi, mérite dans son état tous les éloges, sans exagération, que je viens de faire des Srs Pellegrin et Bailly : il est pauvre parce qu'il a été toute sa vie scrupuleux, même à l'excès, sur tous les objets d'intérêt, comme sur tous les points de morale.

Il a été mon bras droit pour rétablir l'ordre dans la ville du Port-Louis, pour faire un chemin magnifique qui mène à l'hôpital, où les gens sains ne pouvaient se rendre, sans courir les risques d'être estropiés, et enfin pour beaucoup d'autres ouvrages aussi importants, je lui ai accordé mille écus<sup>1</sup> de gratification.

Le Sr Broudou, garde Magasin au Port Bourbon, est de son côté un très honnête homme, et un fort bon sujet, qui ne m'a donné que toute sorte de lieu d'être satisfait de sa conduite. Ce n'est cependant pas à ce titre-là, (parce qu'il n'a pas eu occasion d'être transcendant<sup>2</sup> comme les trois autres) mais pour le dédommager des dépenses énormes que l'établissement du Port Bourbon lui a occasionné, que je lui ai accordé 2400 livres de gratification.

---

<sup>1</sup> Mille écus, soit trois mille livres. En 1767, la rémunération annuelle du Sr Lartigue consistait en 2000 livres comme dessinateur, plus 1600 comme arpenteur (doc-67-an-e). Cette prime correspond à près de huit mois de salaire.

<sup>2</sup> *transcendant* : ancienne forme de transcendant. Expression commune : *mérite transcendant*.

Ces quatre articles font une somme de 10.800 livres pour laquelle j'ai donné seul tous les reçus et toutes les garanties, afin qu'on ne put jamais les rechercher sur cela, et d'en être responsable en mon propre et privé nom.

J'ose espérer, Monseigneur, que vous approuverez l'usage que j'ai fait de ces grâces et que vous m'autoriserez à en faire de pareilles sur de semblables motifs. Je vous assure de mon côté que j'en retirerai de grands avantages pour le service du Roi, et j'ai l'honneur de vous faire remarquer que les 31 Noirs que le Sr Pellegrin a confisqué, ont déjà rapporté 9300 livres à compte de cette somme.

Je vous avouerai encore que j'ai un véritable chagrin de n'avoir pas des moyens pour traiter de même le Sr St Mihiel, le Sr Chevrillon et le Sr Lajust. Ce dernier dans un état inférieur aux deux autres, est ainsi que sa femme, un sujet incomparable pour notre hôpital.

Je ne mets pas au rang des gratifications M. Fournier, commandant de l'artillerie, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler plusieurs fois. Il est susceptible de toutes les grâces militaires, et vous serez vous-même étonné du tableau que je vous enverrai dans quelques mois de ses opérations dans cette colonie. Il y est attaché pour la vie par son mariage, et il y est nécessaire par ses talents. J'ose espérer qu'il ressentira tous les effets qu'il mérite de vos bontés.

J'aurais à vous parler de beaucoup d'autres sujets excellents ; je remplirai ce devoir à mesure que j'en aurai l'occasion, mais je vous proteste avec la plus grande vérité, que je ne vous recommanderai jamais avec de fortes expressions, que les sujets du plus grand mérite.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

\* \* \*